

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n° 10 du 09 juin 2020



STADES VEGETATIFS

Malgré une baisse des températures enregistrée depuis la semaine dernière, l'avancée des stades reste toujours aussi marquée par rapport à une année moyenne. Ceux-ci vont actuellement de baies taille de plomb à baies taille de pois. Dans les secteurs les plus tardifs, les vignes sont encore à stade fin floraison – début nouaison.

Vignoble	Stades Moyens	Stades Mini	Stades Maxi
Saône-et-Loire	Taille de plomb	Nouaison	Baies taille de pois
Côte d'Or	Taille de plomb	Fin floraison -début nouaison	Baies taille de pois
Yonne	Taille de plomb	Fin floraison -début nouaison	Baies taille de pois
Nièvre	Taille de plomb	Fin floraison	Baies 2 à 3 mm
Franche-Comté	Taille de plomb	Début nouaison	Baies taille de pois

La phénologie de 2020 continue de coïncider au déroulement des millésimes 2007 et 2011 et reste très proche de 2018 (2 jours d'avance).

ACCIDENT CLIMATIQUES

Plusieurs épisodes de grêle ont été constatés : jeudi 4 juin à Vadans (Jura), vendredi 5 juin à Marsannay et Meursault et à Beine et Béru (Yonne), lundi 8 juin à Morey-Saint-Denis, Chambolle-Musigny et Gevrey-Chambertin et Saumard (Nièvre). Ces épisodes ont entraîné quelques dégâts de faible ampleur sur feuilles et grappes.

MILDIU

Situation : cette semaine, 248 parcelles ont été observées dans le cadre du réseau BSV. Sur les 233 parcelles traitées, seules sur 3 (2 dans Jura et 1 dans le Mâconnais) révèlent la présence de mildiou (1 tache à chaque fois).

La situation n'a donc pas évolué depuis la semaine dernière et les vignobles de Bourgogne Franche-Comté demeurent particulièrement sains.

Hors réseau, la situation est identique avec quelques rares taches observées.

Ces symptômes correspondent aux contaminations qui se sont produites au cours du mois de mai.

La dégradation pluvieuse présente sur les différents vignobles depuis la semaine dernière a pu provoquer de nouvelles contaminations. Les taches correspondantes pourraient être visibles à partir de cette fin de semaine voire début de semaine prochaine.

Analyse de Risque : la situation reste très saine et n'a pratiquement pas évolué. Même si les grappes sont toujours à un stade de grande sensibilité, l'absence de symptômes au vignoble maintient un risque faible. Cependant, les cumuls d'eau qui ont été localement importants au cours de la semaine écoulée pourraient faire évoluer la situation si des sorties de taches sont observées.



Pluies du 2 juin au 8 juin : les passages pluvio-orageux qui touchent la région depuis le milieu de semaine dernière ont été à l'origine de cumuls variables, l'Yonne étant le département qui a été le plus arrosé (en moyenne 35 mm et jusqu'à 50 mm en centre Chablisien et Epineuil). Sur les autres secteurs, on relève de 11 à 20 mm pour le Jura, de 7 à 29 mm pour la Saône-et-Loire, de 3 à 14 mm pour la Nièvre et de 12 à 35 mm pour la Côte d'Or.

Prévisions du 10 au 15 juin : des perturbations sont prévues jusqu'en fin de semaine, avec des températures qui devraient progressivement remonter.



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre le mildiou. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-03/2020-194_mars.pdf

OÏDIUM

Situation :

Feuilles : 243 comptages ont été réalisés sur le réseau BSV de Bourgogne-Franche Comté. Sur les 226 parcelles traitées observées, 20 présentent des symptômes.

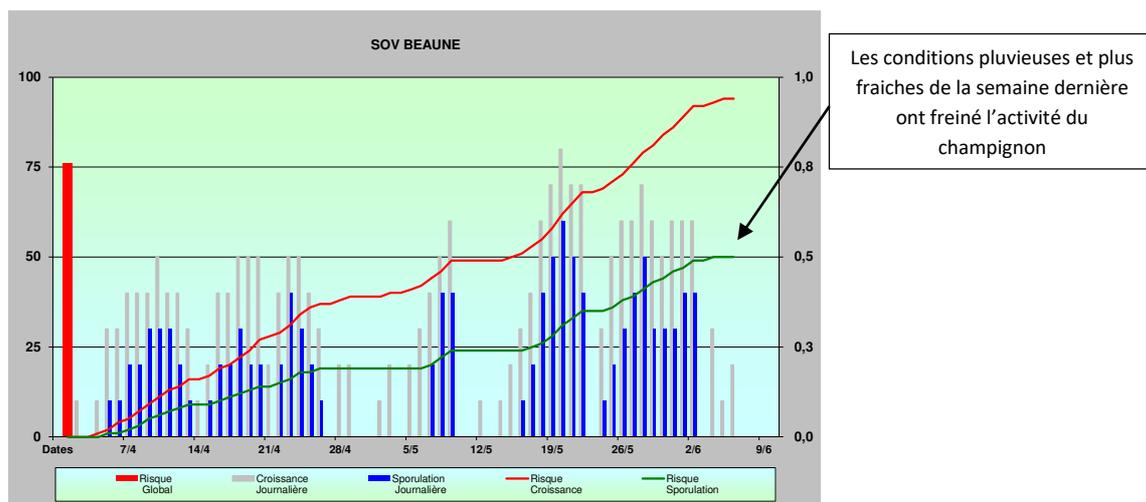
Sur l'ensemble des vignobles, excepté pour l'Yonne, **la situation a légèrement progressé** puisque 91% des parcelles restent indemnes contre 96% la semaine passée. Dans les parcelles où la maladie était déjà présente les semaines précédentes, quelques nouvelles taches sont observées, le plus souvent entre 1 et 5% de feuilles attaquées. Très localement en Mâconnais, on note une progression plus marquée des symptômes (jusqu'à 20% de feuilles attaquées).

La plus forte évolution de l'oïdium est constatée dans les TNT. Dans la plupart des cas, l'attaque est comprise entre 1 et 10% de feuilles touchées mais quelques situations se dégradent plus fortement (jusqu'à 73% de feuilles touchées dans un témoin de Côte d'Or).

Hors réseau, la situation est similaire, à savoir des vignes pour l'instant très saines mais une présence du champignon sur feuilles détectée dans quelques nouvelles parcelles (1-2 taches à chaque fois).

Grappes : Sur le réseau BFC, 216 observations réalisées. Les tout premiers symptômes sur grappes ont été notés dans 5 parcelles dont 2 TNT. Dans ces situations, il s'agit de quelques rares grappes touchées (au plus 3%).

Hors réseau, la situation demeure très saine. Comme évoqué dans les précédents BSV, la maladie a progressé dans le cas particulier du Jura (30% de grappes touchées). En Côte d'Or, trois TNT présentent également une attaque sur grappe (de 2 à 4% de grappes touchées).



Simulation de la modélisation SOV enregistrée sur le site Beaune

Analyse de Risque : En tous secteurs, la vigne est dans sa période de forte sensibilité. Les conditions pluvieuses de la semaine dernière ont été moins favorables au champignon. Cependant, la situation progresse légèrement. Néanmoins, le **risque se maintient à un niveau faible à modéré**.



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre l'oïdium. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-03/2020-194_mars.pdf

BLACK-ROT

Situation : 219 observations ont été effectuées sur le réseau BSV ; la maladie a été observée sur feuilles dans 10 parcelles. Actuellement, la situation demeure très saine. Une évolution est constatée principalement en Saône-et-Loire et plus ponctuellement dans le Jura.

Analyse de Risque : Les pluies annoncées cette semaine pourraient être à l'origine de contaminations alors que les grappes sont à leur stade de très forte sensibilité.



VERS DE GRAPPE

Situation :

2^{ème} génération : Pour le moment, les vols de deuxième génération n'ont pas encore débuté. La remontée des températures cette semaine, pourrait provoquer le début de celui-ci.

COCHENILLES

Dans les quelques parcelles concernées par ces ravageurs, les essaimages sont en cours.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Les populations restent inférieures aux années précédentes. Cependant, des éclosions sont toujours en cours et plusieurs stades larvaires sont actuellement visibles simultanément.

L'arrêté préfectoral organisant la lutte contre la Flavescence Dorée en BFC est disponible au lien suivant :

<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/prefectoral-no2020-10-DRAAF-BFC-du>

Zones concernées par la lutte obligatoire, Vignes mères de greffons/porte-greffes et Pépinières : le message réglementaire n°2 précisant les plages de traitement, le nombre d'interventions et les zonages concernés par département est consultable au lien suivant :

<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Messages-reglementaires-2020-lutte>

Prochain BSV : mardi 16 juin

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, Soufflet Vigne, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycées viticole de Beaune et Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.